

Les "Camps féminins" de Vaumarcus

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **26 (1938)**

Heft 526

PDF erstellt am: **13.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-263064>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

deste ouvrier, une déléguée timide, ou un personnage important, en lui donnant l'impression d'être particulièrement accueilli et reçu. Dans son discours prononcé le 14 juin, le directeur du B. I. T. lui-même a rendu hommage à son épouse, les liens personnels avec tant d'amis de toutes nations lui ayant aidé, a-t-il dit, dans sa tâche, *more than anything else except the constant encouragement and sympathy of my wife, especially in moment of difficult decision...* Cette remarque fut chaudement et longuement applaudie dans la vaste salle, comme un témoignage magnifique à l'égard de cette femme, qui, se trouvant dans une situation sociale lui permettant de déployer tous ses talents, a su sans se lasser s'acquitter de cette lourde tâche, avec tant de bonne grâce, d'intelligence et d'énergie.

D. S.

(Le deuxième article au prochain numéro).

Deux réunions féminines internationales à Genève

Le mois de juin et la session régulière à cette époque de la Conférence Internationale du Travail amènent toujours dans notre ville un mouvement féminin international, que mettent à profit les grandes organisations pour convoquer leurs réunions statutaires prévues pour cette date. C'est ainsi que à huit jours de distance, nous avons eu deux importantes sessions dont un bref compte-rendu intéressera certainement nos lectrices.

Comité de Liaison

Ce Comité, qui groupe et coordonne les efforts communs de 11 Associations féminines internationales, s'est réuni le 7 juin dans les nouveaux locaux somptueusement aménagés de l'Alliance Universelle des Unions chrétiennes de jeunes filles, face au Mont-Blanc et au mouvement du lac. Plusieurs Anglaises avaient fait le voyage tout exprès, et leur présence jointe à celle des Suisses, Américaines et Tchecoslovaques qui représentaient habituellement à Genève des Associations féminines, contribua à donner à cette réunion un caractère vraiment international.

Deux questions essentielles ont occupé les débats d'ordre administratif: la coopération de ces Associations avec le Comité d'Experts de la S. d. N. pour le statut de la femme, et la meilleure méthode pour assurer à celui-ci les renseignements d'ordre pratique, les détails sur les situations de fait, qu'il lui sera plus difficile de se procurer que les textes législatifs sur les situations de droit; puis les conditions d'admission aux Assemblées de la S. d. N. des représentantes des organisations privées, ces conditions d'admission ayant l'an dernier soulevé un mécontentement général bien justifié. La princesse Radziwill, qui assure à la S. d. N. la collaboration avec les organisations privées avait bien voulu assister à cette séance, où fut discuté en détail un memorandum préparé par les membres du Comité de Liaison.

D'autre part, des aperçus furent apportés sur les questions à l'ordre du jour de la Conférence Internationale du Travail et qui intéressent spécialement les femmes: M^{lle} Lucy Schmidt (B. I. T.) fit un excellent exposé, dont la discussion fut malheureusement écourtée faute de temps, de la façon dont se pose la question de l'enseigne-

me veut aussi voter? Se mêlra-t-elle de faire de la politique maintenant? Elle ne comprend rien à la vie publique; qu'elle reste dans son foyer à s'occuper plutôt de son ménage et du soin de ses enfants! ».

Comme ceux raisonnant ainsi comprennent mal le rôle que la femme entend jouer dans la vie publique. N'est-ce pas précisément pour mieux préserver son foyer de la faim, mieux aider son mari, ses frères, donner une meilleure éducation à ses enfants, que la femme veut voter. Rendre au monde belliqueux la paix, voilà le véritable rôle de la femme. Aidons donc nos sœurs à conquérir leurs droits de citoyennes, l'homme n'aura qu'à y gagner. Quel que soit le milieu social d'où vient la femme, elle se fera toujours la grande championne de la paix, d'œuvres sociales, de bienfaisance, etc. Egoïsme bien masculin que de se croire morale ou socialement supérieur à elle. N'a-t-elle pas déjà suffisamment prouvé qu'elle est l'égal de l'homme dans tous les domaines... pour obtenir les mêmes droits que celui-ci. Il n'y a plus que quelques pays en Europe — et parmi eux le nôtre — où la femme n'a ni le droit de vote ni celui d'être élue; où les lois sont faites par les hommes et pour les hommes.

La femme travaille, elle, dans l'usine, dans le bureau; elle lutte pour son existence, pour celle des siens. Une mère, une éducatrice, est aussi utile et son travail aussi fécond que celui de l'homme... Devant une telle supériorité humanitaire il appartient donc à la femme de préparer les armes pour la civilisation future, et à l'homme de lui accorder les droits politiques que sa situation dans le monde lui donne...

Petit Courrier de nos lectrices

Recluse (Genève) à une moraliste perplexe (Genève) (N° 525). — C'est très difficile de discuter sur les loteries, tant décriées... tant admirées. Peut-être est-ce le seul moyen de remplir la caisse des œuvres de bienfaisance (j'en doute); le but est peut-être louable, mais que pensez-vous, par exemple, de cette femme de condition modeste qui, pour acheter pour 50 fr. de billets, n'hésite pas à restreindre le budget alimentaire de toute sa famille? Et de cet ouvrier qui sacrifie ses économies (300 fr.) avec l'espoir de devenir riche? Vous me direz qu'il faut être raisonnable, et je suis d'accord; mais mettons-nous à la place de ceux qui ont de la peine à vivre et qui voudraient sortir de la misère; ce sont les instigateurs de la loterie qui sont à blâmer et non leurs victimes. Bien que revêtu du manteau de la « Bonne Œuvre », la loterie n'est, à mon avis, qu'un attrape-nigauds. Du reste, quand on veut fuir le bien aux pauvres, il faut donner de tout son cœur; si on donne en caressant l'espoir d'en obtenir un intérêt personnel, ce n'est plus de la charité, mais de l'égoïsme. Continuez donc, chère Madame, à être « vertueuse » et Monsieur votre mari finira par vous en remercier!

Une deuxième moraliste perplexe à la première (N° 525). — Madame, je suis d'accord

avec vous... en principe, mais il y a dans l'application de ce principe des choses qui me gênent. Par exemple, si nous trouvons que gagner de l'argent par pure chance, sans l'avoir mérité par son travail, est immoral, ne devons-nous pas alors agir de même vis-à-vis de toutes ces petites loteries, tombolas, etc., etc., que presque chacune des Sociétés dont nous sommes membres organise autour d'un abat-jour, d'un coussin, d'une poupée, etc.? car au point de vue principe, il est tout aussi immoral d'emporter un coussin sans l'avoir payé à son prix, simplement parce que vous avez eu de la chance! Et ces petits « trucs » que j'ai vu employer parfois, dans des ventes de charité, comme par exemple de faire deviner le nom d'une poupée, au lieu de la mettre en loterie, seraient, au point de vue du principe, tout aussi blâmables, ne le pensez-vous pas?

Emancipée à Timide (N° 523). — J'aurais voulu répondre plus tôt à votre question, mais je n'en ai pas eu le temps, parce que je prépare des examens. Tout de même, je tiens à vous dire que je vous comprends parfaitement. J'ai gardé un souvenir affreux d'une réunion organisée par des vieilles dames, soi-disant pour prendre contact avec nous, des jeunes. D'abord, elles étaient assises toutes ensemble, nous laissant toutes ensemble à l'autre bout du salon; elles buvaient du thé en causant entre elles pen-

dant que nous buvions silencieusement du sirop parce que nous n'osions rien dire, et pour finir, l'une d'entre elles nous a fait un sermon sur nos devoirs et nos droits. Ça a suffi pour me dégoûter à toujours de ces séances de vieilles dames, où l'on ne me reverra... que lorsque je serai une vieille dame moi-même.

Timide (N° 523) à Trait d'Union (N° 524) et à Suzy (N° 525). — Je vous suis bien reconnaissante, Mesdames, d'avoir répondu à ma question, mais je dois vous avouer que je ne vois pas très bien comment suivre vos conseils. Vous m'encouragez à me mêler à celles que vous appelez mes aînées et que j'appelle, moi, des vieilles dames, en me disant que j'en retirerai profit et des enseignements utiles; mais si ce qu'elle discute m'ennuie tellement, que pourrais-je en retirer? Qu'est-ce que je sais du Code pénal, et de la démocratie, et de l'éducation civique des femmes? et en quoi cela me touche-t-il? Ce que j'aime, ce sont des questions pratiques, les enfants (oh oui surtout!), et le jardinage et les courses de montagne... et c'est tout cela que j'appelle « amusant » (puisque Mme Trait d'Union me l'a demandé). Mais je comprends bien que cela n'amuserait pas ces vieilles dames davantage que leurs séances ne m'amusent, moi. Et pourtant je voudrais faire plaisir à tante Marguerite qui est gentille pour moi en apprenant à m'y intéresser. Mais comment?

Les „Camps féminins“ de Vaumarcus

Comme chaque année, différents camps de vacances auront lieu sur cette colline de Vaumarcus, qui a déjà servi de cadre à tant de manifestations à but social, spirituel ou religieux, dont l'empreinte s'est fortement marquée dans le souvenir des participants.

On nous prie d'indiquer ci-après les camps féminins prévus pour cet été, ce que nous faisons bien volontiers, sachant toute la somme de bonne volonté mise en œuvre pour l'organisation de ces camps, le but élevé qu'ils poursuivent, et l'esprit qui y règne, ainsi que les résultats qu'ils

résolutions que nous citons plus haut contre les bombardements aériens et en faveur des réfugiés... Il y avait là de quoi remplir une journée de plus de 8 heures! De plus, la séance fut coupée par un lunch très fréquenté, où l'on eut le privilège d'entendre Miss Nell Hinder, une jeune Australienne au service de la Municipalité de Shanghai, parler de la situation d'une ville bombardée avec une netteté d'évocation et une chaleur de cœur communicative, qui permirent à ses auditeurs de réaliser mieux encore le travail admirable qu'elle accomplit là-bas pour la protection des travailleurs chinois.

E. Gd.

Comité pour la Paix et le Désarmement

Une vingtaine de personnes ont participé aux travaux de ce Comité (bien connu de nos lectrices, puisque son siège est à Genève, et que notre journal a fréquemment l'occasion de mentionner son activité) et parmi elles, plusieurs de nos amies étrangères, telle M^{lle} Rosa Mamus, venue tout exprès d'Amsterdam, M^{me} Dreyfus-Barney, arrivée de Paris, Miss Heneker, débarquée du Canada via Londres...

Bien que beaucoup de besogne ait été abattue en une seule journée sous la présidence énergique de Miss Dingman, il a malheureusement fallu renoncer à la partie de l'ordre du jour qui intéressait surtout les participants, soit à un échange de vues sur la situation politique internationale actuelle. Les affaires administratives ont pris beaucoup de temps: rapport de la présidente, finances, cooptation par le Bureau d'une nouvelle trésorière, en la personne d'une Genevoise, M^{me} Thelin, que nous tenons à remercier ici d'avoir accepté cette lourde tâche, plan pour la prochaine Conférence d'études fixée à Washington en janvier 1939, projet de voyages aux Indes de Miss Dingman, proposition de révision des buts et titre du Comité, adoption des deux

La femme habituée à faire des économies, sait organiser son budget, mettre de l'ordre à la maison, voir les véritables besoins de la famille. Pourquoi ne mettrait-elle pas aussi de l'ordre dans le ménage communal? voire même dans le ménage fédéral? qui en a grandement besoin.

Un fou crie: « Vive la paix »

Sous ce titre d'une cruelle ironie, Mme Genevieve Tabouis, rédactrice pour la politique étrangère au grand journal parisien l'Oeuvre (et qui vient d'écrire par parenthèse un ouvrage intitulé Le chantage à la guerre dont la lecture serait salutaire aux chancelleries de plusieurs pays) commente ainsi un incident qui s'est produit lors de la dernière session du Conseil de la S. d. N. à Genève.

L'ouverture de la dernière séance publique du 101^{er} Conseil commença par un incident grotesque: alors que les délégués prenaient place autour de la table du Conseil, un brave Suisse, l'air très excité, se pencha du balcon de la salle en criant ces mots: « Vive la paix! Vive la S. d. N.! Vive la Fédération européenne! » Aussitôt on s'écria: « c'est un fou! » Les huissiers s'emparèrent sans ménagements de ce brave Suisse et l'emmenèrent au poste.

À la table du Conseil, les ministres disaient en souriant mélancoliquement: « Il a crié: « Vive la paix! Vivent les Etats-Unis d'Europe! » et on le met en prison... Dans quel temps vivons-nous!... »



Les Expositions

Exposition Marcelle van Berchem Athénée, Genève

M^{lle} van Berchem, dans son exposition d'huiles et de dessins, présente des paysages, des fleurs et natures mortes, mais surtout des portraits très étudiés, celui par exemple de M^{me} R. T., d'autres sur un fond de jardin, sous une colonnade, qui respirent l'été. Certains font songer à la peinture hollandaise.

Et puis, il y a les demeures familiales: Frontenex, Grange-Gaby, la maison Naville à Vernier — vieilles maisons de campagne de Genève et de la Savoie, vieux parcs suggestifs de calme et de sérénité. Nous avons beaucoup aimé la grande fraîcheur de coloris de l'Azalée avec li-vres, la grâce du Bouquet de fleurs et fougères et Thérèse au jardin.

PENNELLO.

L'exposition de l'Ecole professionnelle et ménagère (Genève)

S'il faut, cette fois, aller la chercher un peu loin, on n'en est que mieux récompensé, lorsqu'on a fait le tour de ces salles claires et fleuries, rue de l'Ecole, pour visiter l'exposition annuelle de travaux d'élèves.

Comme toujours, on y retrouve, dans tous les genres et dans les diverses classes, cette probité dans la technique à laquelle s'allient très souvent l'élégance, l'habileté, et même la virtuosité, sans oublier l'invention et le goût.

Cours pratiques dont les résultats sont des raccommodages, des vêtements d'enfants; cours de 1^{re} et 2^{me} année où, déjà, s'épanouit dans les robes, manteaux, broderies et applications, une certaine personnalité; enfin, dans les classes de perfectionnement, les élèves avancées, prêtes à l'exercice de leur métier, présentent une grande variété de robes, corsages, costumes: robes de ville, belles robes du soir, et pour cérémonies, dont — charmante surprise! — une toilette de mariée. Et puis, il y a la salle avec les riches nappages aux points savants, et les coussins brodés en tapisserie et toute la recherche d'ornementation qui sert aujourd'hui pour le vêtement, la lingerie, le home attrayant. Vraiment, quand on sort de là, on se rend bien compte de la somme d'application, d'adresse et d'imagination que tout cela représente et de la valeur de l'enseignement reçu.

M.-L. P.

A l'Exposition Marcelle van Berchem: Quatre sœurs



peuvent avoir pour tant de femmes et de jeunes filles, découragées, isolées, ou troublées par les difficultés de la vie moderne.

Du 11 au 16 juillet : *Camp de cadettes*, (fillettes de 12 à 16 ans), sous la direction de Mlle L. Bonnard, Taconnerie, 5, Genève (inscriptions et renseignements à la même adresse). Atmosphère de gaieté, d'amitié et de simplicité, dans laquelle, toutes ensemble, on joue, on chante, on écoute et on prie.

Du 16 au 23 juillet : *Camp de jeunes filles, à partir de 16 ans*. Programmes détaillés et inscriptions auprès de M^{me} Neri, La Cure, le Locle et de M^{me} Chausse, 6, rue Carteret, Genève. Il est intéressant de relever l'effort accompli cette année pour introduire dans ce camp des préoccupations d'ordre civique, social, et international, grâce à des conférences de MM. Wartenweiler, Henrion, et de M^{lle} H. Monastier et Guye, tout en lui gardant la couleur religieuse qui en est la raison d'être essentielle.

Du 13 au 17 août : *Camp pour éducatrices*. (Programme détaillé chez M^{lle} Marg. Clerc, Bergères, Lausanne). Le « chef » de ce camp sera M^{lle} Lydie von Auw, chapelain à St-Loup, ce qui indique suffisamment l'esprit que l'inspiration et le but visé, soit créer un milieu où se trouvent à l'aise toutes les femmes qui désirent développer en bel équilibre leur corps, leur âme et leur esprit.

A tous ces camps, nos vœux chaleureux de plein succès.

Notes de musique

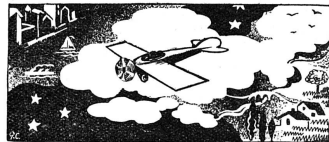
Une soirée musicale au profit du Foyer arménien

Ce fut une brillante et délicieuse soirée que celle du lundi 13 juin à l'Athénée, parfaitement organisée par M^{me} Chérédjian-Charrey. Programme des plus variés, ainsi que le choix des exécutants, depuis des élèves très doués dont le plus jeune n'a pas douze ans, jusqu'aux artistes admirés : M. Capoulade, violon-solo de l'orchestre-romand et M. Z. Chérédjian, baryton, qui ne comptent pas leurs hits et que des tonnerres d'applaudissements rappelleront sans cesse. N'oublions pas les chœurs expressifs de quelques élèves du Foyer, fort bien dirigés par M. R. Godel : en bref une suite ininterrompue de succès pour les uns, de plaisir pour les autres et une salle archi-bondée.

C'est vraiment ce qu'on appelle de la bienfaisance avec le sourire, et avec quelle chaleur quelle atmosphère unique, que l'accord intime entre tous les participants à la fête ! Ce fut là, toujours, une des secrets des concerts offerts

dans un but généreux par les mêmes organisateurs, encore que cette fois, E. Jaques-Dalcroze n'y parût pas en personne, mais seulement par ses chansons, que M. Chérédjian dit avec sa verve et sa finesse accoutumées. L'espace nous manque, hélas ! pour parler des autres excellents élèves de M^{me} Chérédjian qu'on eut l'agrément d'entendre, et surtout pour dire à quel point M. Capoulade ravit son auditoire. A M^{me} Chérédjian en particulier — bonne féministe comme on sait... ce qui ne gêne rien — toutes nos félicitations pour une telle réussite.

PENNELLO.



Correspondance

Toujours le C. P. S.

Lausanne, le 17 juin 1938.

Madame la Rédactrice,

J'ai lu avec intérêt les arguments que M^{lle} A. Quinche avance contre le Code pénal unifié. Permettez-moi d'y relever une affirmation inexacte : celle que le C. P. S. abrogerait la loi genevoise contre le communisme. Information prise auprès du Département fédéral de Justice et Police le C. P. S. n'aura aucune influence sur cette loi. L'interdiction du parti communiste à Genève est une mesure d'administration cantonale, qui ne peut être atteinte par le Code pénal. De plus, à son article 305, celui-ci prévoit expressément que les cantons conservent le droit d'édicter des peines contre les contraventions aux prescriptions cantonales d'administration. Seuls donc, des délits communs tels par exemple la provocation au crime, l'atteinte à l'indépendance de la Confédération etc., commis au cours de manifestations communistes seraient punis par la loi fédérale, exactement comme ceux commis en d'autres occasions par des non communistes.

Recevez, etc.

Une lectrice : A. L.

A travers les Sociétés

Groupe féminin du parti radical lausannois.

Il y a quelques jours que s'est réuni, au local du Grand Chêne, le groupe féminin du parti radical-démocratique lausannois, sous la présidence de M^{lle} A. Quinche, avocate.

L'Assemblée procéda à l'élection pour trois ans du Comité composé de cinq membres, puis la présidente remercia le parti radical d'avoir accepté les femmes comme membres adhérents et admis

deux membres féminins au Comité directeur. Notre démocratie est en danger, il faut l'enfortir, nous hommes et des femmes pour la sauver. Notre jeunesse a besoin d'être initiée par des femmes éclairées aux questions politiques et sociales, afin de se garder de l'influence extrémiste de droite et de gauche. Nous vivons des temps troublés, le mécontentement agite les jeunes, souvent victimes du chômage. Il faut veiller et nous défendre pour garder notre idéal démocratique et l'inculquer aux enfants.

C'est la raison politique pour laquelle les femmes veulent aujourd'hui se mêler à la vie publique comme chaque citoyen conscient de sa responsabilité. Mais il y a aussi une raison d'ordre féminin. Nous voulons améliorer le sort de la famille. Nous demandons des tribunaux d'enfants. Nous ne voulons plus voir des enfants de 15 ans tremblants et effrayés traînés devant les tribunaux. La procédure pénale datant de 1850 ne s'adapte plus à nos mœurs d'aujourd'hui. Les femmes demandent la création de tuteurs officiels, un service de justice officiel. Les hommes, harcelés par leur travail, ont le problème toujours plus compliqué de la lutte pour la vie, n'ont pas le temps de s'occuper suffisamment de ces questions. Nous pouvons leur être d'un grand secours. L'assistance publique est le domaine de la femme. Nous sommes des éducatrices et nous pourrions, si l'on nous en donne les moyens, améliorer le sort de l'enfance malheureuse.

(Retardé, faute de place.)

A. B.

Ligue suisse des Femmes abstinentes.

La section vaudoise de la Ligue suisse des Femmes abstinentes s'est réunie en Assemblée générale le 25 mai au restaurant sans alcool « Le Carillon » (Lausanne), sous la présidence de M^{me} Jomini (Nyon) qui a salué 70 et quelques déléguées représentant 19 Sections sur 20.

Après un culte de M^{lle} Mad. Vuilleumier, assistante de paroisse à Lausanne, M^{me} Jomini a rappelé la mémoire de M^{me} Martin (Tour de Peize), puis a donné lecture du rapport présidentiel. Le Comité vaudois a participé au premier cours d'instruction antialcoolique organisé par la Commission romande à Montreux en octobre 1937 ; un deuxième cours sera donné les 14 et 15 octobre prochain. M^{lle} Delisle (Lausanne) a préparé un plan de travail qui prévoit entre autres l'utilisation des fruits, l'amélioration du verger vaudois, des soirées pour mères de famille, etc. Le Comité s'est intéressé à la Société romande pour le séchage des fruits dont le capital a été rapidement souscrit : M^{me} Gillibert-Randin, l'âme de cette entreprise, a fourni un travail considérable, qu'elle a exposé elle-même au cours de la séance de l'après-midi : 40.500 kg de pommes ont été séchées dans l'usine de Vernayaz, qui ont produit 4.600 kg de rondelles. Le stock encore disponible de 2.800 kg, trouvera facilement acquéreur cet été. La Régie fédérale des alcools a adressé à cette entreprise ses vives félicitations pour sa participation à l'écoulement sous cette forme de fruit suisse.

On a encore entendu les rapports de plusieurs sections, celui de M^{lle} Corvejon sur *La petite Lumière* organe de la Ligue, et enfin un intéressant exposé de M. P. Chapuis (Lausanne), agent du patronage des détenus libérés sur ce sujet : *Les responsabilités de la femme vis à vis des détenus libérés*. Des remerciements bien mérités ont été adressés à M^{me} Kretschmar, la nouvelle agente romande de la Ligue.

Ecoutez à la Radio...

Dimanche 26 juin :

LAUSANNE : Union des Travailleurs sociaux, *Les cinq minutes de la Solidarité*, causerie sur des œuvres sociales romandes. 19 h. 45 à 19 h. 50 : *L'information au service du travail social*.

Samedi 2 juillet :

SOTTENS : Commission d'éducation de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, et Société suisse romande de Radiodiffusion, 18 h. à 18 h. 15 : *La formation du sentiment de responsabilité dans la famille*, causerie par T. S. F., par M^{me} Bl. Hegg-Hoffet, Dr. phil. (Berne).

Une comptable genevoise, expérimentée, chargée de tous travaux : organisation, tenue de livres, bilans, révisions, impôts. Travail à l'heure ou à forfait. Références de tout premier ordre. Ecrire au journal sous initiales M. R.



La Maison de la Laine
et de tous les tricotages

TRICOTEUSE DE LA MADELEINE

1, rue du Vieux-Collège - Genève
(côté Poste) Tél. 45.991

Explications gratuites de M^{me} V. Renaud

NOTRE MARQUE

était déjà du temps de votre grand-mère la garantie de bonne qualité. Aujourd'hui elle est encore le guide le plus sûr de toute personne qui redoute une expérience souvent décevante.

Donnez donc la préférence aux produits capillaires et de beauté, ainsi qu'aux traitements de l'

INSTITUT PASCHE-VEVEY
TÉLÉPHONE 51.347

Les échantillons **Cold cream, crème de jour, crème citron**, contre 40 cts. en timbres-poste.

L'INSTITUT PASCHE forme en tout temps des élèves. **Demandez nos nouvelles conditions.** Nous cherchons **voyageuses** à la commission présentant bien, et ayant déjà visité clientèle particulière.

IMPRIMERIE RICHTER. — GENEVE



Nouvelles des Sections.

VAUD. — L'Association vaudoise pour le Suffrage féminin s'est réunie le 11 juin, au Lausanne-Palace, sous la présidence de M^{lle} A. Quinche, avocate (Lausanne) ; cinq sections sur huit étaient représentées.

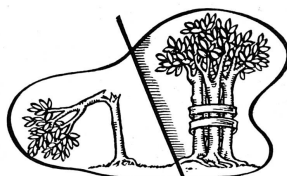
Avec d'autres associations féminines, le Suffrage a rappelé aux municipalités, à l'occasion du renouvellement des autorités communales, que les femmes peuvent siéger dans les commissions scolaires ; trop de communes encore ne veulent pas de la collaboration féminine ; on cite même une ville, et non des moindres, qui préfère s'adresser, pour les examens scolaires, à des experts ne possédant qu'une lointaine instruction primaire plutôt que d'utiliser la bonne volonté d'une licenciée es lettres ! La décision du Conseil d'Etat de créer un cours d'instruction civique pour jeunes filles a été enregistrée avec reconnaissance. Le résultat négatif de la consultation des paroisses sur l'éligibilité des femmes dans les conseils ecclésiastiques est navrant et fait douter du bon sens des fidèles, tant hommes que femmes ; ces dernières surtout n'ont pas compris l'intérêt de cette réforme pour l'Eglise tout entière. L'entrée des femmes dans les partis radical et libéral lausannois est un progrès et il faut espérer que les adhérentes seront nombreuses. Si la cause progresse fort lentement, il faut constater que le temps travaille pour les féministes et que des appuis leur viennent de haut. M^{lle} Quinche de rappeler les paroles de M. Motta à la landsgemeinde de Colombier, les conseils de M. P. Perret, conseiller d'Etat vaudois, recommandant aux femmes de renoncer à la timidité pour affirmer leurs revendications et se mêler à la vie publique.

Après l'adoption des comptes, le Comité, formé de délégués des sections, a été confirmé dans ses fonctions et M^{lle} Quinche, réélue présidente par acclamations.

L'on a entendu ensuite M^{me} Raymond-Exchaquet, de l'Ecole nouvelle de Chailly-sur-Lau, qui a raconté avec beaucoup de simplicité et avec la ferveur d'une humaniste, comme on mène en

Grèce 52 jeunes filles, élèves du Gymnase de l'Ecole supérieure et du Gymnase de l'Ecole Vinet. Ce voyage fut minutieusement préparé, les objections réfutées ; on avait prédit mille malheurs aux voyageuses et tout se passa le mieux du monde. M^{me} Exchaquet, dont c'était, paraît-il, les débuts comme conférencière, — personne ne s'en serait jamais douté — évoqua l'enthousiasme croissant de ses compagnes, leur émotion grandissante devant tant de beauté, devant ce sentiment du divin qui naît à chaque pas sur cette terre admirable ; aidée de projections lumineuses, elle les montra à Athènes, à Delphes, à Epidaure, à Mycène, à Olympie surtout, où elles purent demeurer 48 heures et vivre d'une vie merveilleuse sous les pins mélodieux, parmi les fûts de colonnes écroulées. Voyage fécond qui aura de longues répercussions sur le développement intellectuel et spirituel de celles qui eurent le privilège d'y participer. Et les plus de quarante ans se prenaient à murmurer le vers de Virgile : « Ah ! si Jupiter me rendait mes années passées... » S. B.

GENÈVE. — La dernière manifestation de l'exercice a été pour les suffragistes genevoises une charmante garden-party, organisée en faveur du Fonds de campagne de l'Initiative dans le ravissant jardin verdoyant et fleuri, qui borde le lac, de M^{lle} Hartmann, directrice du pensionnat de jeunes filles « La Marjolaine ». Un temps superbe, rayonnant sur le lac bleu intense et le Mont-Blanc en pleine gloire, a favorisé cette réunion, qui en dépit de la forte concurrence d'innombrables autres séances, Assemblées, rencontres, etc., etc., a été des plus réussies. Les visiteuses ont pris le thé accompagné de mille gourmandises, cadeau de suffragistes, par petites tables dans le jardin, ont joué au bridge au profit de la caisse, acheté des livres dédiés par leurs auteurs ou des boîtes d'œillettes provenant de jardins suffragistes, et surtout écouté avec enchantement un récital de chant, vrai régal artistique, qu'avait bien voulu offrir à l'Association, M^{me} Vernet-Bourcart, manifestant ainsi ses sympathies pour l'idée suffragiste. Et la bourse de l'Initiative, très plate en ce moment, a repris une certaine rotondité satisfaisante pour parer à l'effort des dernières centaines de signatures à recueillir... Merci à tous ceux qui y ont contribué. S. F.



Solitude = Insuccès

C'est par l'union qu'on devient fort ! Chaque année, le premier samedi de juillet, la Journée coopérative internationale est célébrée dans le monde entier. Plus de 100.000.000 d'individus sont aujourd'hui organisés en sociétés coopératives. En Suisse, environ 500.000 familles de consommateurs ont adhéré aux coopératives de consommation, lesquelles ont assumé les tâches suivantes : fourniture de marchandises au juste prix et répartition de l'excédent entre tous les sociétaires. Elles appliquent comme principes le paiement comptant, la porte ouverte à tout le monde, la neutralité politique et confessionnelle, etc. Ce n'est que grâce à une telle coopération qu'il est possible d'offrir à chacun — et à tous — de grands avantages.

UNION SUISSE DES COOPÉRATIVES DE CONSOMMATION (USC), BALE

Une recette

La CRÈME FRAICHE des LAITERIES RÉUNIES

est préparée spécialement pour être fouettée. Mais, pour obtenir un bon résultat, il convient de la fouetter très froide et sans trop de force. Fouetter n'est pas battre !

POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Plainpalais et Petit-Saconnex

5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone : 43.285 (permanent)

s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus

EN CAS DE DÉCÈS

FORMALITÉS GRATUITES

